

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an **deux mille vingt-deux**, le mardi 12 juillet, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mercredi 6 juillet 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le mercredi 6 juillet 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Benoît BALAIS a donné pouvoir à Catherine CAILLY
 Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSEE
 Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
 Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
 Flavien DELÉTRE a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE
 Sylvain DELANGE a donné pouvoir à Hervé PONDEMER
 Sylvain GASCOUIN a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER
 Jean-Daniel GOUDIER a donné pouvoir à Florence DUQUESNE
 Brigitte LAIR a donné pouvoir à Patrice MECHE
 Nadine LECHATILLIER a donné pouvoir à Jean ELISABETH
 Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrick BILLARD

Accusé de réception en préfecture
 014-200056877-20220712-22_04713-DE
 Date de télétransmission : 20/07/2022
 Date de réception préfecture : 20/07/2022

Absents excusés :

Isabelle LEPESTEUR
 Angélique MOUROCQ

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 16	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Patrick FENOUIL		
Le compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/080 – Demande de subvention pour le spectacle d'ouverture de la saison culturelle 2022/2023
Condé Côté Scène

Dans le cadre du lancement de la saison, il est proposé de programmer un spectacle en « avant-première » pour la promotion des 4 spectacles de la saison.
 Ce spectacle se déroulerait le vendredi 16 septembre 2022, Place du Marché, en plein air.
 Intitulé « Sacré Guillaume ! », il s'agit du croisement du récit de ses hauts faits historiques, tout autant héroïques que burlesques, avec l'imaginaire du monde de l'enfance, ce qui crée un décalage dans lequel s'enracine une forme d'humour accessible à tous, enfants comme adultes.
 C'est un spectacle hors frontières, à la croisée des arts de la parole, du théâtre d'objets, de la marionnette et de la musique.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	T%
Cachet	2 000,00	Subvention CD 14	2 802,64	80
Forfait déplacement	100,00	Autofinancement	700,66	20
Repas cie (3 personnes midi et soir) x 18,80 € SYNDEAC	112,80			
SACD (14 % de cachet + déplacement)	294,00			
Total frais artistiques (cie non assujettie à la TVA)	2 506,80			
1 régisseur intermittent (GUSO cachet 10 heures 150 € net)	326,50			

Repas régisseur (2 x 17,50 € URSSAF)	35,00			
Total frais artistiques et techniques	2 868,30			
Coût techniciens du département	600			
2 repas	35			
Location matériel scénique + transport	0			
Coût département	635			
Total représentation « Sacré Guillaume »	3 503,30		3 503,30	

Le département prend en charge la location du matériel scénique nécessaire ainsi que son transport qui sera effectué par le technicien du département.

Le coût de la représentation pourrait être pris en charge en partie dans le cadre des crédits complémentaires alloués dans le cadre du contrat départemental culturel de territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- ∠ **SOLLICITE** le Conseil Départemental au titre du contrat culturel de territoire la subvention la plus élevée possible,
- ∠ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 12 juillet 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE



Par délégation
Le Maire Adjoint
Pascal DALIGAULT